



## code du travail contrat cdd 20h en banques!

Par **duthil**, le **31/05/2010** à **17:12**

Bonjour,

Je suis actuellement en cdd de 6 mois ds une entreprise de transport sous le code du travail et nn ss le code du transport !

il s avere que nous sommes obligé de mettre 20h en banques pour que nos heures supplementaires soit payé.

Est ce normal ?

Ont-ils le droit ?

Sachant que j ai pose la question a mon RH et sa reponse a ete de me dire ... que ceci est une decision interne a l entreprise et qu il n existait pas de loi specifique a ce genre de situation!

merci d avance pour vos reponse!

Et me tiens a votre entiere disposition pour tte informations supp.

a l adresse e-mail ci dessous :

[duthil.a@hotmail.fr](mailto:duthil.a@hotmail.fr)